

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF196

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 39 SEPTIES B

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer le texte adopté par le Sénat en première lecture. L'article 39 septies B prévoit un report total des prélèvements sociaux dans le cadre du compte "PME innovation".